

Newsletter

Faculté - Droit & Sciences
Économique et Politique



Numéro 2
Janvier 2020

LE MOT DU DOYEN

Un « Mages » vous souhaite la bonne année !

Élu Doyen le 4 décembre dernier, et ayant pris mes fonctions le 18 décembre suivant, permettez-moi de me présenter succinctement.

Après l'obtention à l'Université Lyon III de deux masters « recherches », l'un en histoire du droit (en 2004), l'autre en Droit des affaires (en 2005), j'ai décidé de me tourner vers la carrière universitaire en raison de mon indépendance d'esprit et de mon appétence pour une dimension plus théorique du Droit. J'ai donc soutenu une thèse en 2008, laquelle combine mes deux spécialités, à savoir le droit civil des affaires dans une perspective historique. J'ai ensuite été recruté en 2009 comme Maître de conférences, toujours à l'Université Lyon III, avant de rejoindre le 1er septembre 2012, en qualité de Professeur, et à la suite de ma réussite au concours d'agrégation en Histoire du droit, l'Université de Bourgogne.

Les présentations étant faites, permettez-moi maintenant de saluer l'action de mon prédécesseur, le Doyen Vincent Thomas, dont je crois pouvoir dire, au nom de mes collègues, qu'elle a été très bonne, si l'on en juge par la situation saine qu'il nous a laissée, tant sur les plans humain que financier. Je lui souhaite tous mes vœux sincères de réussite dans ses projets futurs dont certains intéressent directement, et à brève échéance, le monde universitaire bourguignon...

D'autres changements sont en effet à prévoir au cours de cette année 2020 puisque des élections aux conseils centraux de l'Université de Bourgogne auront lieu les 4 et 5 février prochains. Elles vont conduire à la désignation d'un nouveau Président et, au final, à de nouvelles orientations en termes d'enseignement et de recherche. Il est donc indispensable que les étudiants, les membres du personnel, et les enseignants-chercheurs qui relèvent de notre composante aillent voter ou, s'ils sont dans l'impossibilité matérielle de le faire, qu'ils donnent procuration.

Au-delà des considérations de personne, il s'agit d'un acte citoyen au sens premier du terme, l'Université constituant une petite « cité » dont l'administration et la gestion supposent d'avoir toujours présent à l'esprit le souci du bien commun et de l'intérêt général.

À une échelle beaucoup plus modeste, celle de notre belle Faculté, ce sont d'ailleurs ces notions qui guideront notre action durant les cinq années à venir.

Pour conclure, permettez-moi enfin de vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2020 !

Alexis Mages
Pr. d'Histoire du droit
Doyen de l'UFR DSEP

SOMMAIRE

- Retour en images sur les événements organisés par l'UFR
- La conclusion de deux nouveaux partenariats en 2019
- La préparation au concours externe de greffiers de l'I.E.J
- Félicitations aux étudiants de l'I.E.J et de l'I.P.A.G
- Les témoignages des étudiants de Master 2
- A vos agendas !
- La taxe d'apprentissage
- Contacts



RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'UFR DSEP

LES JEUDIS DE LA CITÉ

A l'occasion des "jeudis de la Cité", le Tribunal judiciaire de Dijon, l'Ordre des Avocats de Dijon et l'UFR DSEP s'associent afin d'exaucer un vœu commun : sensibiliser le public aux thématiques du droit et de la justice et favoriser l'accès des citoyens à la justice. A cette fin, magistrats, avocats et universitaires proposent, à l'occasion de conférences-débats ouvertes à la société civile, des clefs de compréhension sur un thème donné au moyen de courtes interventions, laissant place au débat et aux échanges avec le public.

Le deuxième "jeudi de la Cité" a eu lieu le jeudi 24 octobre 2019 de 18h à 20h à la faculté des Lettres, Amphi Drouot, 36 rue Chabot-Charny à Dijon. Il avait pour thème "Justice : le prix à payer". Sont intervenus : E. Mathais, Procureur de la République de Dijon ; E. Vion, Vice-président chargé de l'instruction au Tribunal judiciaire de Dijon; Maître D. Clémang, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Dijon; Cécile Caseau-Roche, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bourgogne et co-responsable du Master 2 Droit Processuel.

La soirée était ponctuée de saynètes réalisées par les étudiants du Master 2 Droit Processuel de la faculté DSEP de Dijon.



LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES LYCÉENS DE BOURGOGNE

Le 14 novembre 2019, l'UFR DSEP accueillait près de 220 lycéens suivant l'option "Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain". A cette occasion, accompagnés des représentants des associations étudiantes en droit, les lycéens ont bénéficié d'une visite du campus puis d'une présentation de l'UFR en amphithéâtre.

Les lycéens ont également assisté au cours d'introduction au droit public dispensé par M. Monnier et ont participé à des ateliers au cours desquels ils ont rencontré des professionnels du droit et de la justice. L'UFR DSEP remercie chaleureusement les intervenants d'avoir présenté leur métier devant les lycéens (G. Cheyron, greffière et formatrice à l'ENG; V. Ramos, assistante de justice au Tribunal administratif de Dijon; J.Tabel, Directeur général des services de la ville de Saint-Amour; Maître L. Abramowitch, avocate; N. Calvet, Chef d'entreprise, directeur d'agence Montaigne Immobilier).



LA CONCLUSION DE NOUVEAUX PARTENARIATS

UFR / DISP DE DIJON

Le mercredi 4 décembre 2019, l'UFR DSEP a conclu une convention de partenariat avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche d'accompagnement pédagogique et dans un processus de découverte du milieu professionnel pénitentiaire: interventions des représentants de la DISP de Dijon lors des événements organisés par l'UFR, présentation des métiers pénitentiaires aux étudiants, accompagnement des étudiants de l'I.P.A.G lors de la préparation aux concours pénitentiaires, offres de stages au profit des étudiants de Masters 1 et de Masters 2 au sein de la D.I.S.P de Dijon.



Vincent Thomas, ancien Doyen de l'UFR DSEP et Pascal Vion, Directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon

UFR / BARREAU DE DIJON

Le 11 décembre 2019, l'UFR DSEP a conclu une convention de partenariat avec le Barreau de Dijon, représenté par Maître Dominique Clémang, ancien Bâtonnier.

La convention officialise les très bonnes relations établies entre le Barreau de Dijon et l'UFR DSEP. Elle vise également à offrir aux étudiants l'opportunité de réaliser de nombreux stages au sein des cabinets d'avocats à partir de la rentrée universitaire 2020.



Vincent Thomas, ancien Doyen de l'UFR DSEP et Maître Dominique Clémang, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Dijon

LA PRÉPARATION AU CONCOURS EXTERNE DE GREFFIERS DE L'I.E.J

Depuis septembre 2019, une préparation au concours externe de greffiers a été mise en place au sein de l'Institut d'Etudes Judiciaires (I.E.J), co-dirigé par Nicolas Gerbay et Anne-Sylvie Courdier.

Elle se décompose en deux temps sur l'année universitaire :

Une préparation aux épreuves d'admissibilité de mi-septembre à début mars.

- Organisation administrative et judiciaire française, procédure pénale et procédure civile et prud'homale : 11 heures pour chaque matière, comprenant 2 heures de méthodologie, et 3 galops d'essai ;

- Note de synthèse : 2 heures de méthodologie et 4 galops d'essai.

Une préparation à l'épreuve orale d'admission à partir de fin mars jusqu'à fin mai.

Le concours externe de greffiers est ouvert pour tout ressortissant français titulaire d'un diplôme Bac + 2. Cette année universitaire, 16 étudiants sont inscrits à la préparation au concours, et ce, en double cursus (L.3 Droit, M.1 Carrières Judiciaires, IEJ et IPAG).

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site <https://iejdijon.u-bourgogne.fr/preparation-concours-greffier.html>



Bienvenue à la première promotion de la préparation au concours externe de greffiers !

FÉLICITATIONS AUX ÉTUDIANTS DE L'I.E.J ET DE L'I.P.A.G

Résultats de l'examen d'entrée au CRFPA Session 2019

ABEL SARAH
 ARNOUD ISAAC
 ATOUI MEHDY
 BAUMONT INES
 BENASSAR CLAIRE
 BILLIOUD EDOUARD
 BURTIN JOHANNA
 CARRERAS VALENTIN
 CHRISMENT JULIEN
 CLEMENT QUENTIN
 COUET CHARLOTTE
 DUBOT CHARLES
 DUMEZ ALICE
 DUVAL CHLOE
 ENTE SOPHIE
 ESTEVE CELINE
 FILSER ANNE
 FILSER JACQUES
 FRISA HELOISE
 JOUVENCEAUX JUSTINE
 LEMEE JULIEN
 MALAURIE ESTHER
 MAYER ELISE
 MENETRIER ALICE
 MENETRIER THOMAS
 MICHAMBLE LAURA
 MONTARON ROMAIN
 MUNIER PAULINE
 NARCY PIERRE-ALEXANDRE
 PASCAUD NATHAN
 POISEAU ADELIN
 POIX BASTIEN
 SCHOUTTETEN PIERRE-MARIE
 SENOT AMANDINE
 TODESCO CLAIRE
 TORRES LEA
 TOURNIER PAUL
 TRICOT ALIX



L'Institut d'Etudes Judiciaires offre une préparation aux concours et examens donnant accès aux carrières judiciaires, préparation aujourd'hui concentrée sur l'examen d'accès aux Centres Régionaux de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA), et notamment à l'Ecole régionale d'avocat du grand est (ERAGE), au concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) et au concours externe de greffiers.

Liste des étudiants inscrits à l'IPAG et ayant réussi des concours en 2019

ACEITUNO NICOLAS : DGFIP
 ADELE ÉMILIE : ESC
 BAUKASSA INGRID : DGFIP
 CADOUOT ADRIEN : DGFIP
 GRyseLEYN ADELIN : CPIP
 HAFID MEDEB ETIENNE : DGFIP
 INDELICATO OCÉANE: POLICE/GENDARMERIE
 PASQUALI LUCILE : POLICE
 PERNET MARIE-PIERRE : DOUANES
 ERMAN MUSTAFA : ESC
 FOUROT GUILLAUME : IRA
 HUYUK YETER : MÉDECINE
 MENOUX GUILLAUME : DOUANES
 MULOT CHLOE : GREFFES
 OVISTE CHARLAINE : GREFFES
 RUCKSTUHL ENORA : PRÉFECTURE



LISTE DES ÉTUDIANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES DES CONCOURS ADMINISTRATIFS
 IANNUZZI CELIA : IRA
 ABIDI THÉO : IRA
 LAMALLE ANTOINE : IRA
 PERRON MATHILDE : IRA

DGFIP : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 ESC : ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
 CPIP : CONSEILLER PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION
 IRA : INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare aux concours administratifs externes et internes catégorie A et B des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

L'Institut propose deux formations aux concours distinctes. L'une diplômante et ouverte à tous, s'inscrit dans le cadre universitaire et valide une Licence d'Administration Publique (LAP).

L'autre, réservée aux fonctionnaires, offre une "Préparation aux concours internes - Épreuves écrites des concours administratifs".

LES TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANTS DE MASTER 2

A l'occasion de la première Newsletter de l'année 2020, l'UFR a souhaité valoriser les étudiant(e)s de Masters 2 en recueillant leur témoignage. Leur discours reflète la qualité des formations proposées par l'UFR DSEP. Bravo à chacun d'entre eux pour leur excellent parcours



Master 2 Protection des Droits fondamentaux et des libertés

Quentin Clément

J'ai effectué mes deux premières années de Droit à Nevers avant de terminer ma Licence à Dijon. Actuellement je suis en Master II Protection des droits fondamentaux et des libertés, mention Droit Public. J'ai décidé d'intégrer ce Master II qui est dans la continuité du Master I Droit Public et libertés que j'ai beaucoup apprécié l'année passée. Il me tenait à cœur de continuer d'étudier dans le domaine des libertés publiques, qui sont le socle de nos droits et libertés quotidiennes. J'ai la chance en ce moment d'être également en stage au Tribunal administratif de Dijon, après en avoir fait d'autres auparavant en cabinet d'avocats, préfecture, collectivités territoriales, etc. Ayant réussi l'examen d'entrée à l'école d'avocats (CRFPA), je projette d'exercer cette profession dans les années à venir".



Master 2 Management et Évaluation des Organisations de Santé

Sarah Desclos

Après avoir travaillé plusieurs années en tant qu'aide-soignante, j'ai souhaité reprendre des études et effectuer une Licence d'économie à l'Université de Bourgogne. Ma passion pour le monde de la santé et ses enjeux économiques m'a tout naturellement poussé à choisir le Master Management et évaluation des organisations de santé. Ce Master 2 me permet de progresser et d'acquérir de nouvelles compétences notamment dans l'évaluation des programmes de santé et dans l'évaluation médicoéconomique que je vais pouvoir appliquer en stage, puis en CDD, au sein du Pôle de gérontologie et d'innovation (PGI). Ma mission est d'effectuer l'évaluation d'un dispositif de sortie précoce d'hospitalisation pour les personnes âgées. A l'issue de ce M2, je souhaiterais débiter une thèse professionnelle dans le domaine de l'innovation en santé.



Master 2 Juriste des Collectivités Territoriales

Caroline Vautrin

"Après avoir effectué et obtenu ma Licence en droit à l'Université de Bourgogne en 2015, et après avoir beaucoup voyagé, j'ai décidé en 2018 de reprendre des études et d'intégrer le Master 1 Droit Public et Territoires avec pour objectif d'effectuer ma deuxième année de Master au sein du M2 Juriste des Collectivités Territoriales (JCT) qui s'effectue en alternance, car je souhaitais pouvoir mettre en pratique les connaissances acquises au cours de mes 4 années de droit au plus vite. Si l'alternance permet une spécialisation pratique dans un domaine particulier, les enseignements généralistes du master 2 permettent, quant à eux, l'approfondissement de connaissances dans les différentes branches du droit des collectivités territoriales. Cette année, j'ai donc intégré le M2 JCT avec un contrat d'apprentissage au sein de la Direction de la Commande Publique et de la Logistique de Dijon Métropole, où je suis principalement en charge de la rédaction de marchés publics. Le prochain objectif est pour moi d'obtenir le concours d'attaché territorial en 2020.



Master 2 Banque Patrimoine Assurance

Bénie Kouacou

Après une Licence A.E.S à l'Université de Bourgogne, j'ai intégré le Master 1 Banque Patrimoine Assurance. Les points qui ont retenu mon attention sont : la qualité des formateurs et le contenu de la formation comme le droit fiscal, une discipline incontournable dans le domaine bancaire, la comptabilité ou l'économie, etc. Le Master 2 BPA en alternance répond à toutes mes attentes, surtout la spécialisation "chargé clientèle des professionnels". L'objectif en fin d'études est de décrocher un emploi, raison de la création de l'association Master 2 BPA pour favoriser l'entraide entre étudiants et le développement d'un réseau professionnel. Je m'investis entièrement aussi bien à l'université (cours et association) que dans mon agence (Caisse d'Epargne) afin d'être plus rapidement autonome. Après ma formation je voudrais intégrer une banque en tant que chargée clientèle des professionnels pour, à terme, devenir directrice d'agence.



Master 2 Juriste des Affaires Internationales

Victor Plonka

Après avoir exercé plusieurs années le métier de traducteur, j'ai poussé la porte de la faculté de droit de Dijon où 4 ans plus tard, j'intégrais une formation d'excellence, le Master 2 Juriste d'Affaires Internationales. Sous la bienveillance de monsieur Manciaux, son directeur, cette formation exigeante et complète, traitant des techniques contractuelles jusqu'au droit de l'espace, offre des possibilités multiples : concours internationaux de plaidoiries, colloques, séminaires variés, création d'une clinique du droit et autres délicatesses. Ce master forme des étudiants depuis plus de 40 ans et son vaste réseau d'anciens permet d'apercevoir l'abondance de carrières auxquelles il mène. Les étudiants du master peuvent suivre plusieurs parcours : mémoire, stage et, depuis cette année, l'alternance. C'est le défi que j'ai choisi de relever, en travaillant en tant que juriste contrat et nouvelles technologies au sein d'une banque d'affaires parisienne, parallèlement à la formation universitaire commune.

La vie proprement étudiante n'est pas en reste. En effet, l'association des étudiants du M2 ponctue l'année de nombreux événements et je remercie la promotion 2020 qui m'a fait l'honneur de me choisir en tant que président de l'AJAI. La vie universitaire arrive à son terme, je m'y dirige avec sérénité et vigueur. L'alternance, la formation universitaire, l'associatif étudiant et le service sous les drapeaux ne sont que quelques facettes de la profusion de différents profils qu'offrent les étudiants du master 2 JAI. Venez les rencontrer.

LES TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANTS DE MASTER 2



**Master 2 Droit des ressources
humaines des fonctions
publiques**
Théo Abidi

J'ai été étudiant à l'université de Bourgogne de 2014 à 2019. Je suis désormais élève attaché au sein de l'Institut régional d'administration (IRA) de Lyon, une école de service public pour les futurs cadres de la fonction publique d'Etat. La réussite du concours tient pour beaucoup au Master 2 Droit des ressources humaines des fonctions publiques (DRHFP), Master spécialisé dans l'étude de la fonction publique. Pour ma part, le Master 2 DRHFP est un véritable tremplin pour la réussite des concours. Dans un contexte dit de « transformation de la fonction publique », je vous invite, si vous souhaitez réaliser une carrière publique, à suivre ce master et à passer des concours. Croyez-moi, vous n'avez pas idée, les années se succédant très rapidement (je sais de quoi je parle), de votre niveau que je sais élevé, affûté par les exigences de vos enseignants.

Pour preuve, lors de la session 2018, nous étions 4 (dont 2 « anciens » des promotions précédentes) à avoir réussi le concours par cette formation.



**Master 2 Finances des Collectivités
Territoriales et des Groupements**
Thomas Misakoglu

Après une Licence puis un Master droit public parcours « droit public et territoires » à Dijon, j'ai choisi de terminer mon cursus universitaire par le Master 2 « Finances des collectivités territoriales et des groupements ». Ce Master 2, souvent présenté comme la continuité du parcours A.E.S, n'est pas pour autant fermé aux étudiants de Droit. Les analyses budgétaires, la mise en place de stratégies financières nécessitent autant de connaissances juridiques que de connaissances économiques. J'ai trouvé dans ce Master un nouveau domaine à explorer, un domaine qui m'a plu par sa complexité qui force à une réflexion nouvelle, poussée, mais qui une fois dompté offre des compétences professionnelles que j'espère mettre à profit, pour ma part, au sein d'une collectivité locale.



**Master 2 Juriste d'Affaires-
Commerce, Distribution,
Consommation**
Aurélien Micque

Après avoir effectué une Licence de droit à Nancy, un Master 1 Droit des affaires à Grenoble, j'ai intégré cette année le Master 2 Juriste d'affaires Commerce, Distribution, Consommation à l'Université de Bourgogne. Trois raisons ont motivé ce choix. La première est l'opportunité de réaliser cette formation en alternance. En effet, en parallèle de cette formation, je suis juriste au sein de la direction juridique de BPCE Financement à Paris. La seconde, est l'assurance de suivre un programme d'enseignements en droit des affaires et droit économique exigeant de grande qualité et consacré depuis plusieurs années par le classement SMBG/Eduniversal parmi les 15 meilleurs Masters en droit des affaires de France. Et enfin, la possibilité d'effectuer un Master of Laws (LLM) dans une université à Cambridge à l'issue du Master 2. A la suite du Master 2 puis éventuellement d'une année à Cambridge pour obtenir un LLM en droit du commerce international, j'aimerais devenir juriste d'entreprise. En tant que Président de l'association du Master, il me semble important de parler de notre association qui fait partie intégrante de la vie de la promotion, notamment à travers l'organisation de nombreux événements tout au long de l'année. Pour vous tenir informé des événements à venir, je vous invite à suivre notre page Facebook « Association Jurivision » ou à visiter notre site Internet « www.jurivision.fr ».



Master 2 Droit fiscal
Valérie Mélara

Après avoir obtenu un Master 1 de Droit des affaires à l'université de Bordeaux, j'ai décidé d'intégrer le M2 Droit Fiscal de l'Université de Bourgogne car, au-delà de sa notoriété et de son très large réseau d'anciens, il offre une formation riche et diversifiée. En effet, les enseignements sont à la fois assurés par des professeurs de l'Université mais aussi et surtout par des professionnels des milieux juridiques et comptables qui partagent leur connaissance du terrain avec les étudiants. Ces échanges sont très précieux à mon sens lorsque l'on envisage d'intégrer ce milieu professionnel. Cette approche « pratico-pratique » constituait, à mon goût, un critère essentiel.

Ce que j'apprécie particulièrement et qui, à mon sens, est un atout majeur du Master, c'est l'accompagnement et l'investissement des intervenants et particulièrement du directeur du Master Monsieur Régis Vabres dans la réussite de ses étudiants. Le programme étant dense, le rythme des cours est assez soutenu pour une dernière année universitaire. Il faut donc une très grande motivation et tirer profit au maximum des enseignements. A titre personnel, je profiterai de la période estivale pour me préparer à l'examen du CRFPA. J'envisage par la suite de me spécialiser en fiscalité internationale.

Retrouvez les CV des étudiants du Master 2 Droit fiscal sur le site suivant : <https://droitfiscal.u-bourgogne.fr/formations/master-2-fiscalite/etudiants.html>



Master 2 Professions Juridiques du Sport

Paul Péchoux

Je suis actuellement apprenti juriste au sein de la fédération française de boxe française à Paris dans le cadre de mon Master 2 Professions Juridiques du Sport dispensé par l'Université de Bourgogne. Au sein de cette fédération, mes missions sont variées. Elles peuvent aller de cas de dopage, à la rédaction de contrats et conventions pour les sportifs de haut niveau, comme la mise à jour des règlements fédéraux ou la mise en place de mécénat.

Depuis mon arrivée à la faculté de droit de Dijon, j'ai toujours voulu faire le Master 2 PJS. Le milieu juridico-sportif est un monde qui m'intéresse énormément et que j'ai appris à découvrir au travers de mes différents stages effectués à la Fédération Française de Handball et dans le Cabinet Legi conseil Bourgogne avec Maître CHIRON. Ces expériences professionnelles ont conforté ma volonté de faire du droit du sport, spécialité en plein essor.

Intégrer le Master 2 PJS est une véritable opportunité de concrétiser mon projet tant personnel que professionnel. Ce master, effectué en alternance, permet un mélange entre le savoir et le savoir faire. Au travers des différents intervenants, l'enseignement au sein du Master permet d'avoir une vision globale du monde du sport, en droit public et en droit privé. Je suis très fier de faire partie de cette nouvelle promotion qui est la 15e de ce Master, à savoir la promotion Krumbholz. Durant l'année, en plus des cours, on aura la chance de pouvoir aller visiter différentes structures sportives en France comme à l'étranger. A la fin de cette enrichissante année de Master 2, je souhaiterais poursuivre dans ce milieu sportif éventuellement au sein d'un club professionnel ou passer le CRFPA pour garder une liberté d'action.



Master 2 Europa-Master Promotion 2019-2020

Intégrer l'Europa Master fut comme une évidence, une formation basée sur l'Union européenne et une expérience humaine. Partir à l'étranger était une idée qui me séduisait et la découverte de l'Europa Master m'a donnée cette possibilité. Après avoir constitué un dossier pour la sélection en M1 (et non en M2) et appris notre admission, une amie et moi-même avons fait nos valises pour notre premier semestre en Pologne. L'expérience fut très enrichissante. Même si les températures étaient parfois négatives, le séjour dans la ville d'Opole nous a permis d'apprendre les bases du polonais et également de nous mettre à l'aise avec une nouvelle formation portée sur la science politique. Nous avons rejoint l'Allemagne en avril. Ce fut une nouvelle ville à découvrir, Mayence, avec une façon différente d'enseigner, toujours en anglais. Le séjour en Allemagne nous a permis de consolider nos connaissances en sciences politiques. Enfin la France... Ce fut un challenge pour les étudiants étrangers: apprendre pour la première du droit européen en français. On ressort de l'Europa Master avec une solide formation européenne, un niveau bilingue en anglais et beaucoup de bons souvenirs partagés avec les autres étudiants du Master. Cette expérience se finira d'une manière définitive après notre stage, pour beaucoup à l'étranger, et par l'écriture d'un mémoire soutenu dans l'un de ces trois Etats. Pour résumer, l'Europa Master apporte une vraie expérience européenne mais également trois diplômes reconnus dans les pays partenaires. Pour ce que l'on a vécu, merci à l'ensemble des intervenants du Master.



Master 2 Droit Processuel Johanna Burtin

Bien que motivée à décrocher mon ticket d'entrée à l'école d'avocat, mon souhait était tout de même de terminer mes deux années de Master. Ainsi, dans la lignée du Master I Carrières Judiciaires, je me suis tournée vers le Master II Droit Processuel offrant un approfondissement de l'ensemble des procédures, chères à la profession que je souhaite épouser mais également une ouverture sur le monde professionnel par les nombreux événements proposés par ce master : colloque, cérémonie officielle, voyage institutionnel, stage professionnalisant, etc.

Séduite par ce panel de propositions, j'ai intégré le Master le 13 septembre soit quelques jours après les écrits du CRFPA. Dès ce premier jour, le rythme était annoncé entre événements, stages, mémoire qui animent le Master. Je me suis orientée sur un mémoire relatif à l'estoppel, ce principe qui interdit de se contredire au détriment d'autrui. Ce dernier vise à comprendre pourquoi une telle interdiction a été consacrée et pourquoi il fait aujourd'hui l'objet d'un recul amorçant sa fin.

Ma première impression revient à mes camarades composant ce Master, animés par une envie de bien faire que ce soit en cours comme en sortie officielle. Cet investissement pût au sein de la promotion m'a poussé à accepter la Présidence de l'association Processualis attenante au master II. Cette dernière promeut le lien entre les différentes promotions mais avant tout l'ouverture vers le monde professionnel.

De façon individuelle, j'ai appris récemment mon admission à l'école d'avocat, un grand pas franchi dans mon ambition d'exercer cette noble profession. Ma spécialisation est encore en suspens, elle s'éclaircira sûrement au fur et à mesure des stages. Je maintiens toutefois ma présence dans le master II en reportant mon entrée à l'école d'avocat. J'adresse un clin d'œil à Max DUVERGER qui a brillamment obtenu le CRFPA et lui souhaite une belle et riche réussite. Je conclurais par une citation de Machiavel qui atteste de ma philosophie : « Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent ».

A VOS AGENDAS !

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'UFR DSEP

Organisée à l'initiative de la Conférence des doyens, la Fête du droit se déroulera du 9 au 13 mars 2020 dans toutes les facultés de droit. Cette année, le thème de la Fête sera "Voyage et Droit".

Au programme :

Une conférence sur "La liberté de circulation" le mercredi 11 mars, un concours d'éloquence en lien avec le thème "Voyage et droit", un concours photos "Ton code en voyage", etc.

Le programme définitif sera prochainement disponible sur le site de l'UFR DSEP.



Le mercredi 18 mars 2020, la Faculté aura le plaisir d'inviter l'ensemble de la communauté universitaire ainsi que ses partenaires professionnels à un concert de musique classique. Ce concert sera organisé en partenariat avec l'association Tout en Mesure dont le président est Monsieur Sylvain Bottineau.

Le concert aura lieu à l'Atheneum, de 18h à 20h. A l'issue du concert, un "verre de l'amitié" sera offert à l'ensemble des participants. Le programme du concert sera prochainement disponible sur le site de l'UFR DSEP.

Le Tribunal judiciaire de Dijon, l'Ordre des Avocats de Dijon et l'UFR DSEP vous invitent à assister au troisième "Jeudi de la Cité" le 19 mars 2020, de 18h à 20h, à la Faculté des Lettres, Amphi Drouot, 36 rue Chabot-Charny à Dijon.

La conférence-débat portera sur le thème du travail d'intérêt général.

Le programme sera prochainement disponible sur le site de l'UFR DSEP.

La soirée sera ponctuée de saynètes réalisées par les étudiants du Master 2 "Droit processuel".

Un "verre de l'amitié" sera offert à l'issue de la manifestation.



A l'occasion d'une cérémonie, la Faculté de Droit Sciences Économique et Politique de Dijon récompensera ses meilleurs étudiants pour l'année universitaire 2018/2019 dans les trois filières : droit, économie et administration économique et sociale. La cérémonie se déroulera le jeudi 4 juin 2020, salle Multiplex.



A VOS AGENDAS !

LES PROJETS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES DE RECHERCHE DE JANVIER À JUIN 2020

Pour plus de précisions, rendez-vous sur les sites des laboratoires de recherche

Conférences et séminaires :

- 14 janvier : A. Elsaka, Les nouveaux mouvements sociaux en Palestine, Chabot-Charny
- 23 janvier : Repenser la Constitution, thème 5 : le pouvoir exécutif, R. Porteilla et J. Mekhantar
- 28 janvier : T. Perroud, Les grands arrêts politiques de la jurisprudence administrative
- Février : A. Granero, Conférence citoyenne sur les élections municipales
- Mars : O. Piot, Kurdes: les damnés de la Guerre, avec l'Association du Monde diplomatique
- Avril : M. Touzeil-Divina, Les 10 mythes du droit public

Colloques :

- 2 - 3 avril : Oscar Ferreira (dir), Krausisme juridique et politique en Europe
- 4-5 juin : Université Paris II, E. Lemaire et T. Perroud (dir), Le Conseil constitutionnel, la déontologie et la transparence



- 28 et 29 mai : l'European Conference on the Diffusion of Genomic Medicine: Health Economics and Policy (site de la conférence : <https://ecogenomics.sciencesconf.org/>)



- 24 mars: C. Chaussard, La protection des données personnelles dans le monde sportif
- 7 avril : S. Manciaux, NewSpace – La nouvelle économie des activités spatiales
- Juin : D. Jacotot, Vers un droit matériel transnational de la relation de travail dans le sport ?



- 23 janvier: Actualités Droit des sociétés, par J. Heinich et J.-F. Hamelin, à Dijon
- 3 avril : Fiscalité du dirigeant d'entreprise : actualités et perspectives, par R. Vabres, à la Cour administrative d'appel de Paris
- 15 avril : Actualités Droit des contrats, par C. Dubois et J. Heinich, à Dijon
- Juin: Les drones : étude juridique à 360 degrés, par R. Vabres, Dijon



- 23 janvier : Transversales : Journée d'étude doctorale, Conflit et démocratie, E. Colombo, G. Nzial
- 6-7 février: Journée d'études, Léon Lalanne. Un ingénieur entre la science, la politique et l'industrie au XIXème siècle, G. Carnino, F. Jarrige (dir)

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

- **Master 2 "Droit processuel"**

Ciné-débat au cinéma Darcy sur le thème de l'accouchement sous X et l'adoption au travers du film Pupille de Jeanne Henry, 4 février 2020, contact pour plus d'informations : processualis@gmail.com

Colloque annuel, "la Justice et la communication", 14 février 2020

- **Master 2 "Professions Juridiques du Sport"**

Conférence "L'arbitrage sportif", 29 janvier 2020, Echange-débat filmé entre G. Simon, Professeur émérite à l'Université de Bourgogne et Maître Juan de Dios Crespo Pérez, avocat international spécialisé dans le droit du sport, de 11h30 à 12h30, salle Motulsky (213)

Conférence "Sport et Contact", 19 mai 2020

- **Master 2 "Banque, patrimoine, assurance"**

Conférence dînatoire en partenariat avec la Banque de France (date à déterminer)

- **Master 2 "Droit Fiscal"**

Colloque au sein de la C.A.A de Paris, "La fiscalité des dirigeants d'entreprise", 3 avril 2020

- **Master 2 "Juriste d'Affaires - Commerce, Distribution, Consommation"**

Colloque, "L'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019 portant refonte du titre IV du livre IV du code de commerce relatif à la transparence, aux pratiques restrictives de concurrence et aux autres pratiques prohibées", 15 mai 2020

- **Master 2 "Juriste des collectivités territoriales"**

Séjour scientifique en Ardèche, visite d'un parc naturel, 15-18 février 2020

Gala "Favoriser l'insertion professionnelle et les relations avec les anciens du Master 2 JCT", Cellier de Clairvaux, 29 mai 2020

- **Master 2 "Juriste d'Affaires Internationales"**

"Journée d'Orientation et d'Insertion Professionnelle" à Paris, 31 janvier 2020

- **Le Cercle des Jeunes Chercheurs en droit (CEJED)**

Journée scientifique du CEJED, Présentation des thèses en cours et demi-journée sur "L'intérêt", 6 mars 2020, amphithéâtre Guitton

- **Corporation des Etudiants en Droit de Bourgogne**

Voyage institutionnel à Bruxelles en février (date à déterminer)

La Semaine du droit du 9 au 13 mars : conférences sur les relations entre l'Iran et les Etats-Unis; la PMA; la liberté de circulation. Forum des métiers. Programme prochainement disponible sur le site de l'UFR DSEP.

- **Association Droit 21**

Conférence "Le mouvement des Gilets Jaunes, quelles problématiques juridiques ?" (date à déterminer)

Manifestations lors de la Journée internationale des femmes, 9 mars 2020

- **Association des Etudiants en Science Economique et Gestion de Bourgogne**

Forum des métiers, février 2020 (date à déterminer)

SOUTENEZ LA FACULTÉ !

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

"Pour la réussite des talents de demain"

En choisissant de nous verser votre taxe d'apprentissage, vous soutenez activement la stratégie d'innovation pédagogique de notre faculté et participez à la formation de vos futurs salariés.

N'hésitez pas à indiquer à votre OPCO : « l'université de Bourgogne » comme destinataire de votre taxe. Vous pouvez également préciser le nom de l'UFR et du diplôme que vous souhaitez soutenir. Exemple : « université de Bourgogne / UFR DSEP / Master... ».

La taxe d'apprentissage est due par toutes les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit leur statut.

Comment est calculée la Taxe d'Apprentissage pour 2020 ?

Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées au cours de l'année écoulée. Le taux de la taxe est fixé à 0,68% de la masse salariale de l'année précédente.

Comment fonctionne le versement de la Taxe d'Apprentissage ?

À compter du 1er janvier 2021, les montants dus par les entreprises seront collectés par les URSSAF. Dans l'intervalle, pour l'année 2020, la collecte sera réalisée par les opérateurs de compétences (OPCO).

Pour 2020, la Taxe d'Apprentissage se compose désormais de deux fractions (L. 6241-2 du code du travail) :

- 87% de la taxe d'apprentissage seront versés aux CFA pour financer les contrats d'apprentissage, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles ;
- 13% de la taxe d'apprentissage, correspondant à l'ancien « hors-quota » ou « barème », versés directement par les entreprises aux établissements et organismes (formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage, ainsi que d'autres dispositifs).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

<https://entreprises.u-bourgogne.fr/soutenez-l-ub/la-collecte-de-la-taxe-d-apprentissage-a-l-universite/la-collecte-de-la-taxe-d-apprentissage-a-l-universite.html>

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Taxe-d-apprentissage/Taxe-d-apprentissage-Bourgogne-Franche-Comte-campagne-2020-Une-annee-de-transition>



Faculté de Droit et Sciences économique et
politique de Dijon
4 boulevard Gabriel
BP 17270
21072 Dijon
tel : 03-80-39-56-00

Faculté de droit et de science politique de Nevers
21 rue de l'Université
58000 Nevers
Téléphone : 03 86 71 61 80

Centre Universitaire Condorcet
720 avenue de l'Europe
71200 LE CREUSOT
Tél : 03 85 77 00 70

Vous pouvez suivre l'UFR DSEP sur Twitter et
Facebook



Responsable administrative
Sandrine Bocquet-Roustan
Responsable de scolarité adjointe à la responsable administrative
Maud le Barbanchon
Secrétariat affaires générales
Saadia Kiba
Secrétariat du Doyen UFR DSEP
Catherine Corseret et Christine Meuriot
Scolarité AES, Droit, Economie, Gestion
scolarite.droit-aes-eco@u-bourgogne.fr
Communication
Caroline Bugnon et Alexandrine Delbano
Responsable administratif - pôle logistique UFR5
Renaud Aubert

